



Postulat - 22_POS_41 - Florence Gross et consorts - CoRe : une procédure d'urgence a-t-elle des raisons de perdurer ?

Texte déposé :

La situation de pandémie en mars 2020 a amené la Confédération à qualifier la situation d' « extraordinaire » au sens de la Loi sur la protection de la Population. Le canton de Vaud a aussitôt déclenché le plan ORCA menant à diverses procédures dans le système de sécurité. Un dispositif de conduite unifié est mis en place entre la Police cantonale et les polices communales.

En mai 2020, avec la stabilisation de la situation, un plan de désengagement de ce dispositif unifié est réalisé ; la possibilité de poursuivre cette collaboration renforcée (CoRe) est alors proposée aux polices communales. Quatre corps de polices intercommunales poursuivent alors cette collaboration qui engendre la mixité des patrouilles d'intervention. Trois autres corps rejoignent ce projet en janvier 2021. Ce sont aujourd'hui, l'ensemble des polices du canton, hormis Lausanne, qui poursuivent aujourd'hui ce projet.

Le terme projet n'est pas anodin. Un autre projet, soit la collaboration entre la Police de l'ouest lausannois et la police cantonale existe depuis mars 2019, sous le nom de Regio. Nous pouvons imaginer que CoRe s'en est d'ailleurs bien inspiré. Toutefois, aujourd'hui, deux projets similaires perdurent en parallèle.

Un bilan intermédiaire du projet CoRe a, semble-t-il, été réalisé en 2020 et les collaborateurs ont également pu s'exprimer. Les résultats sont annoncés positifs, ce qui ne semble pas surprenant, 2020 marquant le niveau élevé de problématiques liées à la pandémie. Rappelons que CoRe est né dans une situation d'urgence.

Et aujourd'hui ? Le plan ORCA est levé depuis mars 2022 ; il y a d'ailleurs eu plusieurs interruptions à celui-ci courant 2021). Toutefois, CoRe, dispositif mis en place durant et pour une période de crise, persiste. Sans remettre en cause les bénéfices de CoRe ni de l'apport évident de ce projet en période de crise, certaines questions doivent se poser. La cohésion est primordiale dans une équipe de policier. Elle amène ainsi la confiance indispensable lors d'interventions. Or, CoRe, au travers de la mixité des patrouilles, et donc de patrouille entre agents qui ne se connaissent que peu et dont le tournus est fréquent, éclate totalement les unités.

Enfin, CoRe à ce jour est toujours considéré comme projet, tout comme l'est peut-être Regio. Or, un projet doit aboutir à un certain moment. Mais surtout, durant le déploiement du projet, les participants doivent être informés des évolutions à venir, des bilans intermédiaires, voire des jalons et des délais du projet afin d'obtenir des repères indispensables pour donner du sens à leurs missions.

Par le présent postulat, nous demandons donc au conseil d'Etat de fournir un bilan de ce projet comportant entre autres les éléments suivants :

- Une appréciation générale récente de l'ensemble des parties
- Un planning clair du projet et des éventuelles perspectives du projet CoRe
- Des éléments d'articulation entre Regio et CoRe
- L'intégration de CoRe dans le plan stratégique de la Police cantonale

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Carole Dubois (PLR)
3. Cédric Weissert (UDC)
4. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
5. Elodie Golaz Grilli (PLR)
6. Fabrice Neyroud (UDC)
7. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
8. Florian Despond (PLR)
9. Georges Zünd (PLR)
10. Gérard Mojon (PLR)
11. Grégory Bovay (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
14. Jean-Daniel Carrard (PLR)
15. Jean-Franco Paillard (PLR)
16. Jean-François Cachin (PLR)
17. Jean-Luc Bezençon (PLR)
18. Jean-Marc Udriot (PLR)
19. John Desmeules (PLR)
20. Josephine Byrne Garelli (PLR)
21. Laurence Bassin (PLR)
22. Laurence Creteigny (PLR)
23. Marc Morandi (PLR)
24. Marion Wahlen (PLR)

25. Mathieu Balsiger (PLR)
26. Maurice Neyroud (PLR)
27. Michael Wyssa (PLR)
28. Monique Hofstetter (PLR)
29. Nicola Di Giulio (UDC)
30. Nicolas Bolay (UDC)
31. Olivier Petermann (PLR)
32. Philippe Germain (PLR)
33. Pierre-Alain Favrod (UDC)
34. Pierre-André Romanens (PLR)
35. Pierre-François Mottier (PLR)
36. Sergei Aschwanden (PLR)
37. Stéphane Jordan (UDC)
38. Thierry Schneiter (PLR)